

UNION DES COMORES				Examen : <i>Baccalauréat</i>						
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE				Session : 2017						
	Epreuve : <i>Histoire</i> <i>Géographie</i>	Série :	A1	A2	A4	C	D	G	Stc	Sti
		Coeff.	3			2	2		2	2
		Nbr pages : 3	Durée	3 :30			3 :30	3 :30		3 :30

HISTOIRE

Le candidat traitera au choix l'un des trois sujets suivants

Sujet 1 : L'apaisement des relations Est-Ouest de 1953 à 1962

Sujet 2 : Commentaire de documents. La décolonisation de l'Afrique

Doc. 1 : Le rôle de la seconde guerre mondiale dans la décolonisation

Là où, dans le reste du monde colonisé, elle n'a eu qu'un effet d'accélération, la Seconde Guerre mondiale a revêtu en Afrique noire une importance décisive. À la différence de la guerre précédente, elle ne se limita pas à accroître la pression coloniale, à mobiliser les ressources et les hommes. Elle a eu pour effet d'accroître, surtout en Afrique occidentale, les activités de production, de transformation et d'échange et d'affirmer ainsi la promotion sociale des bourgeoisies urbaines. La capitulation belge, la défaite française, les difficultés britanniques démontraient les faiblesses et les divisions du pouvoir blanc, alors que les principes énoncés par la charte de l'Atlantique (1941) et celle des Nations unies (1945) – et particulièrement l'art. 73 de cette dernière, sous le titre de « Déclaration relative aux territoires non-autonomes » – recevaient un écho non négligeable en Gold Coast, au Kenya et à Madagascar.....

Source : Bernard Droz, « Regards sur la décolonisation de l'Afrique Noire », Labyrinthe, 16 | 2003, 9-18

Doc. 2 : Résolution 637 des Nations Unies sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, 16 décembre 1952

637 (VII). Droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes

Considérant que le droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes est une condition préalable de la jouissance de tous les droits fondamentaux de l'homme,

Considérant que les articles 1 et 55 de la charte des Nations Unies visent à développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, en vue de consolider la paix du monde,

Considérant que la charte des Nations unies reconnaît que certains membres de l'Organisation des Nations unies ont la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes et proclame les principes dont ils doivent s'inspirer,

Considérant que chaque membre de l'Organisation doit, conformément à la charte, respecter le maintien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans les autres États,

L'assemblée générale recommande ce qui suit :

1. Les États membres de l'Organisation doivent soutenir le principe du droit de tous les peuples et de toutes les nations à disposer d'eux-mêmes ;
2. Les États membres de l'Organisation doivent reconnaître et favoriser la réalisation, en ce qui concerne les populations des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle placés sous leur administration, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et doivent faciliter l'exercice de ce droit aux populations de ces territoires compte tenu des principes et de l'esprit de la charte des Nations Unies en ce qui concerne chaque territoire et de la volonté librement exprimée des populations intéressées, la volonté de la population étant déterminée par voie de plébiscite ou par d'autres moyens démocratiques reconnus, de préférence sous l'égide des Nations Unies ;
3. Les États Membres de l'Organisation qui ont la responsabilité d'administrer des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle prendront des mesures pratiques, en attendant la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et afin de préparer cette réalisation, pour assurer la participation directe des populations autochtones aux organes législatifs et exécutifs du gouvernement de ces territoires, ainsi que pour préparer lesdites populations à l'autonomie complète ou à l'indépendance.

403e séance plénière, le 16 décembre 1952.

Doc. 3 : Voies des indépendances

Le Maghreb a connu des indépendances difficiles. De 1950 à 1954, la France refuse de négocier avec les mouvements nationalistes : l'Istiqlal au Maroc, dirigé par la Sultan Mohamed Ben Youssef et le « *Destour* » en Tunisie dirigé par Bourguiba. Puis, voulant éviter les conflits armés, elle négocie et accorde leur indépendance en mars 1956.

Pour l'Algérie, le conflit éclate en novembre 1954 au cours de la « *toussaint rouge* », insurrection dirigée par le Front de libération nationale (FLN) d'Ahmed Ben Bella. La France s'enlise dans la guérilla. Dès 1957, la violence de la répression soude la population algérienne autour du FLN et déclenche une condamnation internationale ainsi que la division de l'opinion publique en France. C'est une des causes de la chute de la IV^{ème} République. Malgré les protestations virulentes des français d'Algérie, de Gaulle négocie l'indépendance aux accords d'Evian en mars 1962.

En Afrique noire, l'éveil est tardif. Les colonies françaises sont administrées directement, au contraire des britanniques qui appliquent le *self government* : gestion par des élites indigènes.

Pour les colonies britanniques, la voie choisie est majoritairement celle de la négociation par étapes.

Le Congo belge se révolte brutalement et obtient son indépendance pour devenir le Zaïre en juin 1960.

Pour les colonies françaises d'Afrique noire, on distingue trois étapes dans la concertation : en 1946, elles entrent dans l'Union Française ; en 1956, la loi-cadre Defferre permet la mise en place de pouvoirs locaux ; en septembre 1958, de Gaulle propose par référendum, soit l'Indépendance immédiat, soit par étape avec une aide économique de la France ... Seule la Guinée Conakry a choisi l'indépendance E en 1958

Source : Collette Lassner et Christine Portier- Martin, Histoire Terminales, L, ES et S, Bréal, avril 2003, p.92

Questions d'orientation

Partie I : Répondez aux questions d'une manière succincte

1. En quoi la deuxième guerre mondiale favorise-elle les mouvements de libération nationale en Afrique ?
2. Pourquoi selon le document 2, Le rôle de l'ONU est-il indispensable dans le processus de décolonisation en Afrique?
3. En quoi selon le document 3 la décolonisation en Afrique doit beaucoup à la détermination des mouvements indépendantistes ?
4. Quelles sont les principales voies d'accès à l'indépendance évoquées par le document 3 et quel en est le résultat ?

Partie II : Rédigez une réponse organisée au sujet en faisant allusion à l'ensemble des informations tirées sur les documents et en se référant des connaissances acquises.

Sujet 3 : L'URSS et les pays communistes de 1945 à 1962

Chronologie indicative :

1945 : début de la soviétisation de l'Europe de l'Est	1956 : crise hongroise
1947 : création du Kominform	1958 : début de la deuxième crise de Berlin
1949 : création de la RDA	1962 : crise de Cuba

GEOGRAPHIE

Le candidat traitera au choix l'un des trois sujets suivants

Sujet 1 : Les grandes branches industrielles des Etats- Unis.

Sujet 2 : Commentaire de documents. Le sous- développement

Doc. 1 : Les critères du sous- développement

Dans les pays en voie de développement (PVD) les taux de natalité et de fécondité sont très élevés, alors que celui de la mortalité est en recul grâce au progrès de la médecine. Par conséquent la population augmente d'une manière très rapide. Cette démographie galopante a des raisons culturelles (volonté d'avoir plusieurs garçons pour assurer sa descendance et prouver sa fertilité) et économique (l'enfant est un investissement et une assurance pour ses parents). Cette hausse de la population augmente la demande sociale : problèmes de nourriture, d'habitat, d'urbanisation d'assainissement, d'électrification, d'éducation, de santé...

Les pays du Tiers monde connaissent, en général de fortes inégalités de revenus. Les riches (cadres dirigeants des affaires ou de la politique, les grands propriétaires) qui vivent de manière aisée dans des quartiers résidentiels ont presque le niveau de vie que leurs homologues des pays développés. Cette nouvelle bourgeoisie côtoie la masse des pauvres qui s'entassent dans les bidonvilles avec leur lot de difficultés quotidiennes. En ville l'économie moderne utilise de nouvelles technologies très productives. Alors que dans les campagnes on utilise des moyens rudimentaires très peu productifs.

Source : Extrait d'un article Publié le 29 mars 2009,
in [Géographie](#) , [Histoire](#) , [Relations Internationales](#)

Doc. 2 : les blocages au développement dans les pays sous-développés

L'agriculture des pays sous-développés présente de graves faiblesses : le potentiel agricole est insuffisamment employé : bien que manquant de terres, l'agriculture des pays sous-développés est loin de tirer parti de toutes les surfaces qui apparaissent exploitables. Ainsi, l'agriculture extrême-orientale se concentre dans les deltas et les vallées alluviales. En Amérique latine, 1/5 des terres cultivables sont cultivées. Cette limitation s'explique par diverses causes : insuffisance de moyens techniques qui permettraient de surmonter facilement certains obstacles naturels ; nécessité de prévoir de très longues jachères pour reconstituer la fertilité des sols, souvent pauvres et fragiles dans les régions tropicales ; manque des capitaux nécessaires aux innovations culturelles qui permettraient de sortir de l'étroite localisation sur des terres qui ne sont pas toujours les plus riches, mais qui sont les plus commodes à cultiver en fonction des techniques traditionnelles.....

La faiblesse de l'industrialisation dans l'ensemble des pays sous-développés se marque au contraire dans les pourcentages des populations ouvrières par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre : 11% en Afrique, 10% en Asie, 17% en Amérique latine, contre 37% en Amérique du Nord et 42% en Europe occidentale. La concentration de l'industrie à l'échelle mondiale est beaucoup plus forte que ne laisseraient croire ces pourcentages. Un cinquième de la population du globe dispose de plus de 90% de la production industrielle. En effet, la productivité industrielle est relativement faible dans les pays sous-développés et ceux-ci disposent surtout d'industries légères

Source : Yves **LACOSTE**, article publié dans l'étude de la société,
section 12: "développement et sous-développement", pp. 451-468.

Doc. 3 : Un sud à plusieurs vitesses

L'Asie a ses pays émergents dont les taux de croissance permettent d'amorcer un rattrapage des pays développés .Les pays au développement intermédiaire considèrent désormais les pays riches comme des débouchés, dont ils demandent à l'OMC de réduire les protections .Ils cherchent à bénéficier des délocalisations des FTN qu'ils critiquent mais tentent de séduire : Les investissements étrangers ont été décisifs pour la croissance de l'Amérique latine et de l'Asie. Enfin d'autres Etats, notamment **les pays les moins avancés**, restent frappés par les cercles vicieux du sous développement, avec des taux de croissance faibles, nuls, ou négatifs.

La Chine et l'Inde ont elles aussi bénéficié des taux de croissances sans précédent. Elles se muent en **nouvelles grandes puissances** .Avec **le Brésil et l'Afrique du Sud** elles cherchent déjà à mettre en cause les équilibres –et les déséquilibres –mondiaux, pour le moment par les négociations .Leur succès s'est accompagné d'une libération, mais celles-ci est intervenue une fois leur croissance amorcée à l'abri de multiples protections .Mais malgré ces différences, les pays venus tard au développement gardent des traces de leur passé commun. Ils en ont hérité des structures socio-économiques comme la très grande pauvreté, une croissance démographique galopante, une paysannerie éloignée du monde, une urbanisation accélérée....

J.Coussy, *alternative Economique*, Hors –série n°59-2006

Questions d'orientation

Partie I : Répondez aux questions d'une manière succincte

1. Quelles sont les critères du sous-développement révélés par les documents 1 et 2 ?
2. En quoi les critères évoqués par les documents, 1, 2 constituent ils un obstacle au développement ?
3. En quoi le document 3 affirme-t-il la diversité économique des pays du Sud ?
4. Selon vos connaissances personnelles, quelles sont les solutions à préconiser pour remédier au sous-développement ?

Partie II : Rédigez une réponse organisée au sujet en faisant allusion à l'ensemble des informations tirées sur les documents et en se référant des connaissances acquises.

Sujet 3 : En quoi l'espace naturel contribue-t-il au développement économique des USA ?

[Retrouver les sujets et corrigés des bac comoriens sur la page facebook : lechaya](#)